



**INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE**

[inm.qc.ca](http://inm.qc.ca)

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010-2011

DES CITOYENS

DES IDÉES

DES PROJETS





## MISSION

L'Institut du Nouveau Monde est une organisation non partisane dont la mission est de développer la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec.

## VALEURS

L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociale, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation.

Par ses actions, l'INM encourage la participation des citoyens, contribue au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.





## LA PARTICIPATION CITOYENNE S'IMPOSE



### MICHEL COSSETTE

Lorsque l'Institut du Nouveau Monde a été créé, en 2003, la participation citoyenne était un vocable assez peu usité. Le cynisme était à son comble et la participation électorale était en baisse.

Les citoyennes et citoyens ont encore bien des raisons aujourd'hui de se décourager de la politique. Les allégations de corruption, les enquêtes, les querelles partisans, sont autant de situations qui ont un effet repoussoir. Il est toutefois permis d'espérer.

Au moment où j'écris ces lignes, la population pleure encore la mort du chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, dont la façon de faire de la politique lui avait attiré les votes de centaines de milliers de Québécois aux dernières élections fédérales. Des députés réclament « une nouvelle façon de faire de la politique ». D'autres y vont de propositions pour modifier nos institutions démocratiques afin de renouveler la confiance des électeurs.

À côté de la politique partisane, nombre de mouvements citoyens sont nés, parfois de la colère, et d'autres fois pour contribuer au renouvellement de la pensée et des politiques publiques. Des jeunes ont tenu, en 2010, le premier Sommet de Génération d'idées. Spontanément, des milliers d'hommes et de femmes sont descendus dans la rue pour dénoncer des décisions budgétaires et fiscales du gouvernement. D'autres se sont engagés dans des actions humanitaires, en Haïti ou en Afrique.

C'est sans parler du printemps arabe et des mouvements des « indignés » qui se sont soulevés en Europe contre les mesures d'austérité excessive rendues nécessaires aux lendemains d'une crise économique et financière qui n'en finit plus d'avoir des effets désastreux pour la vie des gens.

### L'INM AUX PREMIÈRES LOGES DU CHANGEMENT

L'Institut du Nouveau Monde est aux premières loges de cette transformation. Nous avons pu constater un nouvel appétit pour la participation citoyenne, tant de la part des individus que des organisations publiques ou privées qui ont recours, de plus en plus, à la compétence de l'INM pour organiser ou accompagner des démarches participatives.

Spontanément, l'Union des municipalités du Québec a invité l'INM à organiser pour elle un panel de citoyens pour commenter le rôle des élus locaux et venir en discuter avec ses membres lors d'un



Sommet tenu en mars 2011. Dans la même veine, le Fonds de solidarité FTQ a souhaité tenir un événement public pour débattre, avec des citoyens et des experts, de l'avenir des régimes de retraite et a sollicité l'appui de l'INM pour ce faire. Pour célébrer son centenaire, *Le Devoir* a eu la bonne idée d'offrir à ses lecteurs quatre tables-rondes pour réfléchir aux défis actuels du Québec, et c'est à l'INM que le journal a demandé d'organiser ces événements. Le Comité des citoyens du Vieux-Québec a pour sa part souhaité une large participation du public à ses états généraux; l'INM était de la partie encore une fois.



En 2010, l'INM a agi comme co-hôte de la 9<sup>e</sup> Assemblée mondiale de Civicus qui a réuni, à Montréal, quelque 650 délégués provenant d'organisations de la société civile de partout sur la planète. Ce rassemblement confirme le rôle accru de la société civile dans les affaires du monde ainsi que le dynamisme exceptionnel de la société civile québécoise.

La popularité des activités phares de l'INM ne se dément pas non plus. Au cours de la dernière année, au moins 15 000 personnes ont participé aux diverses activités organisées par l'Institut du Nouveau Monde. Mentionnons les cafés des âges et les rendez-vous régionaux des générations, l'École d'été, l'École d'hiver, le rendez-vous des entrepreneurs sociaux, le Festival de l'expression citoyenne et les activités de la caravane de Tout le monde à table.



## L'ÉCOLE D'ÉTÉ, MEILLEURE PRATIQUE D'ÉDUCATION CIVIQUE

L'École d'été de l'INM a d'ailleurs été honorée à deux reprises au cours de cette année faste. La Fondation pour la citoyenneté canadienne, créée par l'ancienne Gouverneure générale Adrienne Clarkson et son mari l'intellectuel respecté John Ralston Saul, a reconnu l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde comme l'une des trois meilleures pratiques d'éducation civique au Canada. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a quant à lui inclus l'École d'été parmi la liste des activités exemplaires soutenues par le forum depuis sa création, il y a dix ans.

La participation citoyenne s'impose comme une voie importante de renouvellement des démocraties. Les fondateurs de l'INM l'avaient pressenti. Dans leur déclaration, publiée le 22 avril 2004, lors du lancement public de l'Institut, ils écrivaient : « Nous affirmons que la société civile peut devenir le principal catalyseur des espoirs et des idées pour un Québec nouveau, pour un nouveau monde. C'est à elle qu'il revient de prendre le leadership et de se réapproprier les lieux de réflexion et les leviers d'action. Nous croyons que seuls les citoyens peuvent déterminer, par leur participation aux débats publics et au sein des institutions démocratiques, le changement qui correspond à leurs besoins et à leurs aspirations. »

Ce mouvement est irréversible. Nos institutions devront faire une place plus importante à la participation et à la délibération publique. Un fait presque passé inaperçu au cours de la dernière



année illustre bien ce changement d'orientation. L'avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, débattu à l'Assemblée nationale du Québec au printemps, propose de rendre obligatoire pour les villes de se doter de politiques de consultation publique.

Dans ce contexte, l'expertise développée par l'INM en participation citoyenne et en délibération publique est précieuse et sera de plus en plus sollicitée. Cette compétence est reconnue plus que jamais. C'est la marque de commerce de l'institut.

## LA MISSION DE L'INM PLUS PERTINENTE QUE JAMAIS

Le conseil d'administration a d'ailleurs amorcé au cours de l'année 2010-2011 une révision des orientations stratégiques. La réflexion a conduit le conseil à clarifier la mission de l'Institut. Celle-ci est toujours libellée de la même manière : « Développer la participation citoyenne et renouveler les idées au Québec ».

Nous avons toutefois réinterprété cet énoncé de mission de manière à marquer la fonction primordiale de l'institut : développer la participation citoyenne c'est mettre tout en œuvre pour « augmenter la proportion de citoyens qui participent à la vie démocratique ainsi que la qualité du débat public au Québec ». Cela implique entre autre que lorsque l'INM accepte des mandats externes, il le fait dans la mesure où ceci contribue à faire évoluer ces organisations sociales, économiques ou gouvernementales vers une participation accrue des citoyens dans les processus de décision.

## C'est ce à quoi s'engage l'INM.

Renouveler les idées se conjugue désormais ainsi : « Informer sur les enjeux essentiels, animer un débat continu sur ces enjeux et valoriser les idées et projets issus de ce débat dans l'opinion publique et auprès des décideurs ». À cette fin, l'équipe de l'INM a conçu un projet qui sera mis en œuvre au cours de la prochaine année intitulé « L'Agora du Nouveau Monde ». Ce projet consiste en la transposition sur les plates-formes numériques des méthodes participatives et délibératives de l'institut. On trouvera dans l'Agora de l'information sur les grands sujets de l'heure ainsi que des plates-formes permettant les débats en ligne sur une base continue. Une stratégie de communication accompagnera la mise en œuvre du projet.

L'INM repoussera ainsi les frontières de la participation en rendant plus facilement accessible, peu importe où l'on se trouve au Québec, des forums d'échange et de discussion.

Le conseil d'administration a aussi souhaité que l'INM procède à plus de recherches et d'études sur le fonctionnement de nos institutions démocratiques et sur les modalités de participation et de consultation publique. À cet égard, la Fondation Carold, a accordé au directeur général de l'INM,





Michel Venne, une bourse d'excellence lui permettant de compléter une recherche sur la contribution de la participation citoyenne à l'innovation sociale. Les résultats de cette recherche seront publiés au cours de la prochaine année.

### DES RÉSULTATS PROBANTS

L'année 2010-2011 aura permis à l'INM de recouvrer pleinement sa santé financière. Le surplus dégagé cette année est substantiel et il donne à l'organisation une bouffée d'oxygène qui facilitera son développement.

Nous devons ce résultat principalement au travail dévoué et professionnel d'une équipe aguerrie placée sous la direction de Michel Venne. Vous me permettrez de remercier ces femmes et ces hommes qui mettent toute leur passion et leur intelligence au service de la démocratie québécoise.

L'INM s'est donné un modèle économique viable, parfaitement compatible avec sa mission et garant de son indépendance. En 2010-2011, les revenus provenant de mandats externes ont dépassé les prévisions. Quant aux activités organisées par l'Institut pour lui-même et ses publications, elles se sont auto-financées globalement.

Il reste que pour assurer l'avenir, nous avons amorcé des réflexions sur les meilleurs moyens de consolider le financement à long terme du cœur des activités de l'INM, son école d'été, son programme d'entrepreneuriat social, ses rendez-vous stratégiques et L'état du Québec, ce remarquable ouvrage de référence. Nous avons à ce sujet amorcé des discussions avec des partenaires potentiels. Il est clair pour nous que l'avenir de l'institut repose sur des partenariats structurants.

### LA PARTICIPATION DES MEMBRES ET DES BÉNÉVOLES

L'INM se conçoit comme un réseau de citoyennes et de citoyens. Nous mettons l'accent sur la participation du public à nos activités. Le nombre de membres se maintient aux alentours de 250 (350 au moment de l'Assemblée générale annuelle), que je remercie pour leur soutien à la mission de l'INM. Ce soutien est essentiel. Pour l'ensemble des activités, l'INM peut compter sur la participation de plus d'une centaine de bénévoles dont je veux souligner le travail généreux, ainsi que les stagiaires qui, au fil des mois, appuient l'équipe d'employés de l'institut.

Je souhaite toutefois adresser des remerciements particuliers à mes collègues du conseil d'administration, dont l'assiduité et la générosité furent sans faille encore une fois cette année.





Je mentionne en particulier la contribution d'administrateurs dont le mandat s'est terminé en 2011, soit Mme Iris Almeida-Côté, M. Steve Galarneau et Mme Sally Phan, qui est engagée au sein de l'INM depuis les tout débuts, ainsi que Mme Francine La Haye, qui a dû démissionner pour des raisons personnelles.

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2011, le conseil d'administration de l'INM était composé de **Michel Cossette** (président), **Karine Blondin** (vice-présidente), **Pierre Vinet** (trésorier), **Iris Almeida-Côté**, **Philippe Brisson**, **Lyse Brunet**, **Élaine Hémond**, **Jean-Marc Fontan**, **Steve Galarneau**, **Guy Latreille**, **Pauline Ngirumpatse**, **Sally Phan**, **Diane Pilotte**, **Nadine Pirotte** et **Michel Venne** (directeur général et secrétaire).



## INÉGALITÉS, ÉTHIQUE, GÉNÉRATIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### MICHEL VENNE

EN 2010-2011, L'INM EST RESTÉ COLLÉ AUX PRÉOCCUPATIONS DE L'HEURE, A OUVERT DES PERSPECTIVES NOUVELLES DE DÉVELOPPEMENT ET A CONSOLIDÉ SES ASSISES FINANCIÈRES.

- ▶ L'INM a animé le débat public sur des sujets relatifs à la face cachée de la crise financière et économique qui sévit toujours, soit sur les inégalités sociales et le financement des retraites.
- ▶ Il s'est penché sur l'avenir des municipalités.
- ▶ Il a réaffirmé son leadership dans le domaine de la participation citoyenne des jeunes et le dialogue intergénérationnel.
- ▶ Il s'est inscrit dans les débats de fond sur le développement durable par sa contribution à la démarche de l'Agenda 21 de la culture pour le Québec et les rendez-vous de l'énergie.
- ▶ Il s'est associé à des réseaux nationaux et internationaux d'innovation sociale.
- ▶ Il a confirmé son statut de référence en participation citoyenne à l'échelle nationale, comme à l'échelle globale par l'organisation de la 9<sup>e</sup> Assemblée mondiale de Civicus.
- ▶ Il a consolidé ses assises financières, dégageant un surplus budgétaire significatif, et renforçant son équipe.

### LA FACE CACHÉE DE LA CRISE

Depuis 2008 sévit une crise économique et financière sans précédent qui bouscule les peuples d'Europe et d'Amérique. Les conséquences sont graves. Derrière les aspects les plus spectaculaires de cette crise se cachent des phénomènes de plus longue durée tout aussi inquiétants. L'INM en a abordé deux de front au cours de la dernière année.

En collaboration avec un nouveau partenaire, le Fonds de solidarité FTQ, l'INM a tenu en février 2011 une table-ronde publique sur le financement des retraites. Présentement, une part importante de Québécois n'épargne pas suffisamment pour maintenir son niveau de vie à la retraite. À ce moment-là, le taux de cotisation au Régime des rentes du Québec, corrigé depuis dans le budget Bachand, était insuffisant pour assurer la viabilité du régime à long terme. Le débat fut houleux, entre les tenants d'une hausse des primes et des cotisations aux régimes publics et ceux misant sur les véhicules d'épargne privés. Le débat ne fait que commencer. Cette question a aussi été abordée lors des Rendez-vous régionaux des générations tenus aux quatre coins du Québec au printemps.

Sur fond de crise, de nouvelles données ont révélé en 2011 une hausse des inégalités sociales au Canada et dans le monde. Le Québec n'est pas épargné par l'élargissement des écarts entre riches et pauvres mais il fait mieux que le reste du Canada grâce à des politiques sociales redistributrices plus efficaces. L'état du Québec a consacré son dossier principal à ce sujet avec des contributions de nombreux chercheurs, dont le regretté Paul Bernard, le fiscaliste Luc Godbout et les économistes de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS), Ève-Lyne Couturier et Simon Tremblay-Pepin. « Les récessions frappent plus durement les plus pauvres, tandis que les périodes de grande croissance bénéficient aux plus riches », explique la directrice de L'état du Québec, Miriam Fahmy, en introduction de l'ouvrage.

Le dossier de L'état du Québec, en plus d'être repris dans plusieurs compte-rendus et entrevues médiatiques, a servi de toile de fond à une table-ronde tenue en avril à la Grande Bibliothèque de Montréal. Parmi les invités, des auteurs de *L'état du Québec* et l'un des personnages clés de la série télévisée à succès *Les Naufragés des villes*, Pierre Côté.

Comme chaque année, *L'état du Québec 2011* fait le bilan politique, économique, culturel et social du Québec, incluant les statistiques à jour dans tous les domaines. Il propose des textes d'analyse, produits par des spécialistes, sur tous les grands enjeux importants. Quelque 75 auteurs, chercheurs universitaires et journalistes, participent à l'édition 2011 et nous renseignent sur les gaz de schiste, le droit de donner la mort, le maire-entrepreneur Régis Labeaume, le fiasco du G20, les promesses et périls du livre numérique ou l'anniversaire de la nuit des longs couteaux. Comme à l'accoutumée, l'ouvrage comporte une section étoffée sur les principaux résultats de la recherche au Québec, réalisée en collaboration avec les trois fonds de recherche québécois et le partenaire principal de l'INM pour la réalisation du livre, l'Association francophone pour le savoir (ACFAS).

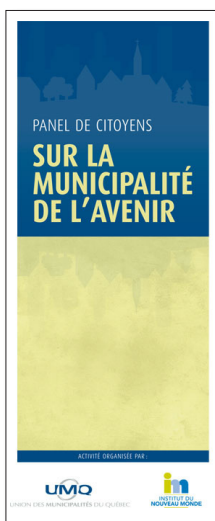
Les grands enjeux de notre époque ont été débattus au fil de l'année à l'occasion des quatre tables-rondes organisées par l'INM dans le cadre du centenaire du quotidien *Le Devoir*. Nous avons aussi organisé, pour le Conseil interprofessionnel du Québec, une table ronde sur l'état des finances publiques au Québec, réunissant Omar Aktouf, Alain Dubuc et Bernard Landry le 14 octobre 2010.



## L'AVENIR DES MUNICIPALITÉS

Les municipalités ont été au cœur de l'actualité en 2011. Pas toujours pour des raisons positives. Il reste que ce niveau de gouvernement est appelé à prendre de plus en plus de responsabilités dans l'avenir, autant dans la sphère économique que dans la sphère sociale ou culturelle.

L'INM s'est donc intéressé aux municipalités. L'état du Québec s'intéresse aux maires-entrepreneurs, une nouvelle race d'élus municipaux dont le maire de Québec, Régis Labeaume est l'archétype.



### ET LES MUNICIPALITÉS SE SONT INTÉRESSÉES À L'INM.

L'INM a animé, à l'automne 2010, les États généraux du Vieux-Québec, un projet parrainé par le Comité des citoyens du Vieux-Québec, et qui a donné lieu à un débat ouvert dont le résultat fut l'adoption d'une déclaration de principes devant guider le développement du quartier historique de la Vieille Capitale.

L'Union des municipalités du Québec a invité l'INM à travailler de concert pour favoriser un dialogue entre les élus et les citoyens. L'INM a formé un panel d'une quinzaine de citoyens, choisis au hasard parmi une liste de candidats, dont la tâche consistait à s'exprimer sur leur vision du rôle des élus et des municipalités dans l'avenir.

Ceux-ci ont ensuite présenté le fruit de leur travail à l'ouverture du Sommet sur le milieu municipal, co-organisé avec l'INM, en mars 2011. Les citoyens et citoyennes choisis par leurs collègues pour les représenter ont provoqué des débats de fond sur l'éthique, la gestion municipale, le rôle de l'élu et la participation citoyenne dans le développement et l'aménagement des villes.

Le panel a ensuite été invité à animer un atelier de discussion sur le thème de la participation citoyenne au niveau local lors des Assises annuelles de l'UMQ, en mai.

Ce Sommet a eu des répercussions plus larges. Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville a invité l'INM à organiser et présider une consultation publique sur son plan de conservation des milieux naturels, dont le rapport a fait l'objet d'une couverture médiatique importante. De même, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire a consulté l'INM sur des sujets connexes au cours de l'été.

La participation citoyenne est appelée à devenir une norme dans le milieu municipal. L'avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme propose de rendre obligatoire pour les villes de se doter de politiques de consultation publique.

## JEUNES ET GÉNÉRATIONS

L'INM a confirmé son leadership dans le domaine de la participation citoyenne des jeunes et le dialogue entre les générations par la tenue de la 7<sup>e</sup> édition de son école d'été (près de 400 jeunes), en août 2010 à l'Université Concordia, la 4<sup>e</sup> édition de son école d'hiver (plus de 120 jeunes, une participation record), à Sainte-Foy en janvier 2011, sa participation au 2<sup>e</sup> Forum des jeunes ambassadeurs de la francophonie des Amériques, en août 2010 à Moncton et la réception de deux prix.

L'École d'été de l'INM a en effet été reconnue comme l'une des trois meilleures pratiques en éducation civique par la Fondation pour la citoyenneté canadienne, une fondation créée par l'ancienne Gouverneure générale Adrienne Clarkson et son conjoint, l'intellectuel John Ralston Saul. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal a également souligné les succès de l'École d'été en le désignant parmi les activités phares appuyées par le forum depuis sa création, il y a dix ans. Rappelons que l'École d'été de l'INM est reconnue comme partenaire de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec pour cinq ans.

L'INM est réputé pour favoriser le dialogue entre les générations, et ce depuis sa fondation. Il l'a démontré avec force au cours des deux dernières années par l'organisation des Rendez-vous des générations, une démarche délibérative qui a permis à plus de 4000 citoyens et citoyennes d'échanger sur leurs préoccupations à l'endroit du vieillissement de la société québécoise à l'occasion de cafés des âges organisés aux quatre coins du Québec par nos 90 partenaires régionaux, puis d'élaborer, dans le cadre de rendez-vous régionaux, des pistes d'action.

La démarche se clôt les 15 et 16 octobre 2011 par un Rendez-vous national qui se conclura, en présence de la ministre Marguerite Blais, par l'adoption d'une Déclaration des générations qui comportera les principes et les moyens de mise en œuvre d'un nouveau contrat social entre les générations.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, CULTURE ET ÉNERGIE

Qui dit générations dit développement durable puisque le DD se définit comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Le développement durable est généralement perçu comme la réconciliation entre l'économie la dimension sociale et l'environnement. Or depuis une décennie, de nombreuses voix soutiennent qu'il faut reconnaître la culture comme quatrième pilier du développement durable. Depuis 2009, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine mène une démarche, avec l'appui de l'INM, pour adopter un Agenda 21 de la culture pour le Québec, action phare de son



**Agenda 21**  
Culture  
aujourd'hui  
demain

plan de développement durable qui a pour but de faire reconnaître l'apport de la culture au développement économique, social et territorial du Québec. Cette démarche a mis en présence plus de 5000 participants, de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs de la société. L'INM a accompagné le ministère dans la conception et l'animation de la démarche. Celle-ci doit aboutir à l'automne 2011 par l'adoption de l'Agenda 21.



L'un des enjeux les plus criants du développement durable à l'échelle planétaire est celui de la production et de la consommation d'énergie. Or l'INM a accompagné au cours de la dernière année le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement dans une démarche de consultation du public et des parties prenantes sur le thème : comment le Québec peut-il réduire sa dépendance au pétrole. En marge de ce débat, nous avons organisé en collaboration avec L'actualité une table ronde publique sur le même sujet en septembre 2010, qui fut retransmise sur la chaîne câblée CPAC. La démarche se conclut à l'automne 2011.



## L'INNOVATION SOCIALE

L'INM montre encore une fois son engagement sur les thèmes les plus porteurs d'avenir. Mentionnons également l'apport de son programme À go, on change le monde ! pour soutenir et promouvoir des projets d'entrepreneuriat social, surtout chez les jeunes, et dont plusieurs portent sur des enjeux de développement durable.

À go, on change le monde ! a tenu, en juin 2010, un premier Rendez-vous des entrepreneurs sociaux auquel ont assisté près de 200 personnes. L'un des conférenciers vedette de la rencontre fut le fondateur de la compagnie d'auto-partage Communauto, Benoît Robert. À go ! a continué à accompagner des jeunes entrepreneurs sociaux, grâce au soutien indéfectible de son partenaire fondateur, la Caisse d'économie solidaire Desjardins. La Fondation J-Armand Bombardier est devenue, en 2010-2011, un nouveau partenaire du programme.

Ce Rendez-vous des entrepreneurs sociaux avait pour thème l'innovation sociale, nouvelle préoccupation de l'INM. Une autre façon aussi de dire « renouvellement des idées ». Au cours de l'année, l'INM a participé à une communauté d'intérêt formée par le Réseau québécois en innovation sociale. Ce réseau a accouché, au printemps, d'une Déclaration québécoise pour l'innovation sociale, résultat de la compilation d'une quinzaine d'études de cas, dont celui de l'INM, considéré en soi comme une innovation.

La déclaration comporte une définition de l'innovation sociale, la description de 12 facteurs clés de succès d'une innovation sociale et dix recommandations pour renforcer le système québécois d'innovation sociale.



L'INM a été sollicité également, notamment grâce à l'appartenance du directeur général Michel Venne au réseau international Ashoka, à échanger avec les responsables d'un réseau canadien d'innovation sociale, SIG (Social Innovation Generation) et un réseau international nommé SIX (Social Innovation Exchange).

## LA DÉFINITION DE L'INNOVATION SOCIALE

Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant.

Les innovations sociales sont sociales autant dans leurs finalités que dans leurs processus. Elles répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles relations entre des personnes et des groupes.

L'INM s'intéresse à l'innovation sociale comme l'aboutissement des processus participatifs et délibératifs qu'il organise. L'innovation est un processus ouvert et les théories et les pratiques innovantes mettent en évidence la coconstruction, la cocréation, le codesign ou le « crowd sourcing » comme des conditions de succès du processus innovateur.

## UNE RÉFÉRENCE EN PARTICIPATION CITOYENNE

La Fondation Carold a reconnu la contribution du directeur général au secteur volontaire en lui attribuant une bourse Alan-Thomas et en l'élisant fellow. Cette bourse soutient la production d'une recherche sur la contribution de la participation citoyenne à l'innovation sociale. La recherche comporte une revue de littérature, une analyse des processus participatifs et délibératifs menés par l'INM, une réflexion sur la place grandissante de la participation dans la démocratie et les politiques publiques. Le résultat de la recherche sera publié au cours de la prochaine année. Une première réflexion a été publiée dans un numéro spécial de la revue Télescope, de l'ÉNAP, à l'hiver 2011.

Cette reconnaissance s'ajoute à d'autres déjà obtenues par l'INM, notamment le prix Claire-Bonenfant pour l'éducation civique et les valeurs démocratiques, reçu du gouvernement du Québec en 2005.

L'accroissement des mandats obtenus par l'INM en participation citoyenne et en consultation publique est une autre forme de reconnaissance de l'expertise de l'INM dans ce domaine, de même que les nombreuses conférences prononcées par les membres de l'équipe de l'INM, au Québec, au Canada et à l'étranger, sur ce sujet, les animations et les formations offertes à différentes organisations. L'INM a tenu, comme chaque année, un colloque au congrès de l'ACFAS sur la participation citoyenne.



Au nombre de mandats qui ont touché le plus de gens, il faut compter la caravane Tout le monde à table, organisée par l'INM, en collaboration avec Extenso et l'Association québécoise des centres de la petite enfance. La tournée, qui portait sur les habitudes alimentaires des familles, a permis de rejoindre plus de 10 000 personnes dans toutes les régions du Québec pour recueillir leurs opinions sur le repas en famille. Les résultats sont dévoilés à l'automne 2011.



La caravane citoyenne reprend plusieurs des outils d'animation, des jeux, conçus d'abord dans le cadre du Festival des expressions citoyennes (FEC) qui en était, cette année, à sa troisième édition.

La tenue à Montréal, trois années de suite, des Assemblées mondiales de Civicus (Alliance mondiale pour la participation citoyenne), témoigne de la réputation enviable de l'INM dans la sphère de la participation citoyenne.



En août 2010, Quelque 650 délégués représentant des Organisations non gouvernementales oeuvrant dans les secteurs des droits de la personne, du développement ou de la justice climatique se sont réunies au Palais des congrès de Montréal pour la 9<sup>e</sup> Assemblée mondiale de Civicus, dont l'INM est co-hôte pour trois ans.

L'Assemblée a donné lieu à des discussions fermes sur les contraintes imposées partout dans le monde, y compris au Canada, sur les organisations de la société civile. Les participants ont aussi échangé sur leurs meilleures pratiques en matière de développement local, de lutte contre l'exclusion ou en faveur du respect des libertés fondamentales. L'Assemblée mondiale se déroule à Montréal également en 2011 et 2012.)



Enfin, la prise en charge par l'INM, en 2010, des portails web Parole citoyenne et CitizenShift démontrent la notoriété de l'INM en même temps que sa volonté de prendre d'assaut l'univers virtuel pour élargir la participation. Les plates-formes numériques deviendront des lieux importants de participation, de délibération et de travail collaboratif. L'INM travaille à identifier les meilleures technologies et les approches les plus fructueuses pour négocier ce virage.

En août 2010, Parole citoyenne et CitizenShift ont tenu un deuxième Rendez-vous des médias citoyens qui fut un succès de participation et de diffusion sur les médias sociaux.



## LA CONSOLIDATION DES ASSISES FINANCIÈRES

Bien remplie, l'année 2011-2012 fut également l'année du retour aux surplus budgétaires. L'INM a fait croître de manière substantielle les revenus provenant de mandats externes. L'INM a su également assurer l'autofinancement de ses activités phares grâce à des partenariats pour À go, on change le monde!, l'École d'été, L'état du Québec ou les Rendez-vous des générations. Le projet Civicus contribue pour sa part à élargir la portée du travail de l'INM et à renforcer son équipe et son expertise.

L'équipe de l'INM s'est d'ailleurs enrichie d'une directrice de la stratégie et des communications, d'un directeur des événements, d'un chargé de logistique et de production, d'un nouveau comptable. Son équipe de chargés de projet se stabilise. La culture de l'organisation, appuyée sur des valeurs claires et une vision qui se précise avec le temps, est forte.

Nous cherchons collectivement à transmettre notre passion et nos convictions en faveur de la démocratie, de la participation et de l'innovation sociale aux participants et aux partenaires des activités de l'INM. Après huit années d'existence, nous sommes fiers des résultats. Nous savons qu'il reste encore beaucoup à accomplir.

## L'ÉQUIPE DE L'INM EN 2011

**Michel Venne** (directeur général), **Ronald Longpré** (directeur administratif, jusqu'en janvier 2011), **Pascal Grenier** (comptable), **Rajae Nuiji** (adjointe administrative), **Paule Gagnon** (directrice, stratégie et communications), **Simon Lafortune** (directeur des événements et des projets internationaux), **Julie Caron-Malenfant** (coordonnatrice), **Miriam Fahmy** (directrice de L'état du Québec), **Geneviève Baril** (chargée de projet), **André Fortin** (coordonnateur à l'animation créative et coordonnateur de l'École d'été 2011), **Audrey McKinnon** (chargée de projets, jusqu'en novembre 2010), **Sophie Gélinas** (chargée de projet), **Anne Laure Putigny** (chargée de projet, responsable d'À go, on change le monde !), **Marie-Joelle Carbonneau** (chargée de projet), **Reisa Levine** (productrice, Parole citoyenne et CitizenShift), **Danièle Blain** (coordonnatrice de l'Assemblée mondiale Civicus 2010), **Malorie Flon** (chargée de projet, Civicus), **Aude Leroux-Lévesque** (édimestre), **Adaée Lacoste** (agente de projet), **Noémie Marquez** (agente de projet), **Kim Tien Huynh** (agente de projet), **Francis Hogue** (agent de projet), **Véronique Paquet** (agente de projets, jusqu'en janvier 2010), **François Robert** (boursier FQRSC-INM).





DES CITOYENS

DES IDÉES

DES PROJETS

**L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE** est une organisation non partisane dont la mission est d'encourager la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec. L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités, l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre, proposer ». Organisation sans but lucratif ayant le statut d'organisme de bienfaisance, l'INM a lancé ses activités le 22 avril 2004 à Montréal, en présence de quelque 300 citoyens.

**INSTITUT DU NOUVEAU MONDE**

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1030, Montréal (Québec) H3A 1E4  
514 934-5999 | 1 877 934-5999

[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)